

Réunion 21 décembre 2022

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BEAUVOIS, BERNARD, BUCHETON, NOGUES, PONSONNAILLE

Membres excusés : Mme BEAURENAUD, MM. BERFORINI, BONDOUX, MAY (pouvoir A. BUCHETON)

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, BARBIER, BARON, LEMERCIER, TREPKA

Assistent aussi Cécile TOURNOIS et Anaïs TENAILLE

Pour débiter cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence et adresse ses félicitations à Pierre GAILLOUSTE pour sa nomination d'Arbitre International.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ **Comité de Direction du 20/09/22 paru sur le site internet du District le 28/09/22 et dans Nièvre Football n° 572 du 30/09/22**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

→ **Bureau du Comité de Direction du 14 novembre 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

4.1. Collèges des présidents Ligue/Districts/autres acteurs du 10/12/22

Françoise VALLET présente les points discutés à l'ordre du jour de cette réunion et notamment les propositions de modifications de textes qui seront soumises le 7 janvier prochain à l'Assemblée Fédérale.

4.2. Bénévoles pour Clairefontaine

La Ligue du Football Amateur a décidé de récompenser 3 jeunes dirigeants de notre DISTRICT en les accueillant à CLAIREFONTAINE le week-end des 21 et 22 JANVIER 2023.

Les critères pour être retenu sont :

- être dirigeant depuis moins de 5 ans (**attention, il s'agit de moins de 5 ans de licence dirigeant tout club confondu**)
- être particulièrement engagé dans les activités du club
- être âgé de plus de 18 ans

La FFF prend en charge le programme d'animation, les repas, et l'hébergement.

Le transport est organisé par la Ligue Bourgogne Franche Comté à **partir d'Auxerre** (covoiturage à envisager pour se rendre à Auxerre).

Les clubs ont été sollicités pour proposer **pour le 16 décembre 2022** la candidature d'une dirigeante ou d'un dirigeant correspondant à ces critères, en motivant leur choix par les actions menées par la personne choisie.

Seuls 8 clubs ont répondu et 11 candidatures ont été reçues !!

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les heureux candidats.

4.3. Téléthon

Comme les années précédentes, le District de la Nièvre **s'est associé au combat des malades et de leurs familles** en réitérant l'action « 1 but = 2 euros ».

Cette année, l'action a eu lieu sur le **week-end des 03 et 04 décembre 2022**. Ainsi, dans chaque catégorie Séniors Garçons et Féminines, les buts marqués sur les terrains nivernais ont été comptabilisés et transformés en don en faveur de l'**AFM Téléthon**. 151 buts ont été marqués, ce qui représente la somme de 302 Euros.

5. POINT FINANCIER

Sylvie OSBERY établit un rapide point financier sur la situation du District arrêtée au 30 novembre 2022 et indique que le résultat financier actuel s'explique, en partie, par des changements de dates concernant les charges facturées.

Elle indique également que deux clubs n'ont toujours pas réglé leur relevé arrêté au 30 juin 2022 et qu'un courrier en recommandé leur sera adressé rapidement.

En cas de non-réponse, le Bureau du Comité de Direction prononcera une sanction sportive à l'encontre des clubs.

Elle envisage de mettre en place des prélèvements pour les clubs qui le désirent, un rendez-vous sera donc pris prochainement avec le Crédit Agricole Centre Loire pour étudier cette possibilité.

Alain ALDAX informe que le système de visioconférence Starleaf étant obsolète, un nouveau système a été mis en place avec M. BAGNAUDE, informaticien, via le logiciel TEAMS. Une aide sera apportée par la LFA pour ce changement de matériel.

Il indique également avoir reçu un devis pour le changement du système de climatisation de la grande salle de réunion. D'autres entreprises seront contactées pour effectuer des devis comparatifs.

Sylvie OSBERY indique que, lors du dernier Bureau, il avait été évoqué le projet d'acquisition d'un minibus qui serait en partie financé par une aide FAFA et Conseil Régional. Des devis vont être demandés pour voir ou non la faisabilité de ce projet.

6. POINT SUR LES COMPETITIONS

6.1 Au niveau Seniors

Christophe NOGUES présente le bilan établi par Bernard MAY relatif aux compétitions seniors :

A ce jour, il y a 23 rencontres de championnat en retard. La plupart sont repositionnées les 5 et 19 février 2023, sauf pour les clubs ayant 3 matches de remis et toujours en lice en Coupe du District Sport Comm.

Des clubs comme Saint-Père, La Charité et Coulanges, notamment, ont connu ou connaissent des problèmes d'installations sportives ce qui les oblige à composer et à la commission de procéder à certaines inversions possibles durant la phase aller.

La Commission des Compétitions Seniors a demandé à avancer la date de reprise de la compétition au 5 février 2023 dans un premier temps, pour effectuer une mise à jour, mais finalement réservée au premier tour de la Coupe du District. En effet, les intempéries de la mi-décembre, l'état actuel des différentes pelouses très sollicitées depuis septembre, auxquels se sont ajoutées de fortes gelées et la présence de l'équipe de France à la Finale de la Coupe du Monde ont obligé la commission à reporter la journée du 18 décembre au 5 février. Dans l'ensemble les clubs se plient à la bonne marche du calendrier, même s'il convient de déplorer encore quelques arrêtés municipaux de complaisance.

En critérium féminin, deux rencontres de retard sont fixées au 12 février et au 12 mars 2023.

6.2 Au niveau Jeunes

Alain BUCHETON présente les clubs qui accèderont aux phases printemps des Inter-secteurs Ligue à l'issue des matchs de brassage :

- U18 : Afgp 58
- U15 : Snid
- U13 : US Cosne, Snid, Afgp 58

Pour la phase printemps des U13, 3 équipes accèderont au groupe D1, l'US Cosne, CS Corbigny et RC Nevers-Challuy-Sermoise.

Suivant la qualification de l'AFGP 58 en Inter-secteurs phase printemps, un quatrième barragiste est accédant. Une triangulaire entre les équipes de l'AS St Benin, US La Charité et JS Marzy se tiendra le mercredi 18 janvier sur les installations de Marzy.

Il rappelle qu'une nouvelle procédure de suivi des plateaux a été mise en place après les vacances de la Toussaint qui consiste à alerter les présidents de clubs et les éducateurs sur la pratique d'enfants non licenciés.

Concernant les coupes jeunes, il annonce que les brassages U15 ont eu lieu les 15 octobre et 5 novembre derniers, le premier tour de la Coupe U18 aura lieu le 28 janvier 2023 et le premier tour du Festival U13 le 21 janvier 2023.

6.3 Au niveau des Coupes

Christophe NOGUES indique, qu'en coupe du Conseil Départemental, un seul match reste à disputer Nevers-Challuy-Sermoise/Clamecy programmé le 5 février, le vaincu affrontant Saint-Père le 19 février en Coupe du District.

7. FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

7.1. Cooptation de deux membres

Suite à la démission de Guy LAVALETTE et Romain DEVOUCOUX (élu au nom de la famille des Éducateurs), Françoise VALLET propose de coopter Michel PINGUET et Marc CHÉRASSE (pour la famille des Éducateurs). Après présentation de leur CV, les membres du CD valident à l'unanimité la cooptation de ces 2 candidats qui pourront siéger au sein du DNF dès le prochain Comité de Direction. La Présidente adresse ses félicitations à ces deux nouveaux membres.

7.2. Commission d'Appel

La Présidente lance un appel à candidatures pour trouver des membres pour cette commission qui ne soient pas élus au CD, ni membres de la commission de Discipline ni de la commission Statuts et Règlements. Alain ALDAX rappelle que, hors faits disciplinaires, tous les membres du Comité de Direction sont membres de droit de cette commission (cf Règlement Intérieur, art. 46.2).

7.3. Accompagnement Clubs

Hervé BEAUVOIS établit un bref résumé des appels téléphoniques reçus des clubs et indique qu'avec sa commission il en rencontrera d'autres en début d'année 2023. La commission continue de travailler sur des documents utiles pour les clubs.

8. ACTIONS TECHNIQUES

8.1. Présentation des projets de Florian et Pierre

Dans le cadre de la préparation de son diplôme de Brevet de Moniteur de Football, Florian BARON présente, à l'aide d'un diaporama, son projet pour lequel il doit réaliser et formaliser une action qui sera mise en place au sein du club de l'AFGP 58 Football (engagement équipes féminines) et une action au sein du District de la Nièvre de Football (sensibiliser aux nouvelles pratiques diversifiées). Ce projet est validé à l'unanimité des membres présents.

A son tour, Pierre BARBIER présente son projet mis en place pour la préparation de son BPJEPS Activités Pour Tous, projet portant sur l'animation du football des enfants en proposant des animations aux licencié(e)s des 4 secteurs ruraux (Corbigny, Guérigny, Dornes, St Père) sur les périodes des vacances scolaires (CAS). Ce projet est également validé à l'unanimité des membres présents.

8.2. Présentation des actions en cours et à venir (Futsal)

7/14 janvier 2023 : 2^{ème} tour Futsal U18
7 janvier 2023 : 2^{ème} tour Futsal U15
14 janvier 2023 : 2^{ème} tour Futsal U13 et Futsal U11
21 janvier 2023 : ½ Finale Futsal U18/U15
21 janvier 2023 : 1^{er} tour Festival U13
28 janvier 2023 : ½ Finale Futsal U13 et Futsal U11
4 février 2023 : Finales Futsal U18/U15/U13
11 février 2023 : Finales Régionales Futsal U18/U15/U13

9. QUESTIONS DIVERSES

Françoise VALLET :

- Félicite l'Equipe de France pour son fabuleux parcours lors de la Coupe du Monde.
- Félicite Adrien MARIDAT pour sa qualification à la Finale Nationale de l'Orange e-Foot Cup organisée en avril 2023 à Clairefontaine lors de laquelle il représentera la Ligue Bourgogne Franche Comté.
- Félicite les techniciens du District et leur Président pour la parfaite organisation des plateaux de Noël U7.
- Evoque un éventuel changement du mode de calcul des frais de déplacement des bénévoles.

Patrick PONSONNAILLE déplore l'absence de règlement concernant l'obligation ou non de la présence d'un délégué sur les rencontres.

Suite à ces interventions il est prévu de pallier ce manque en rédigeant un règlement qui sera proposé au prochain Comité de Direction.

Alain BUCHETON :

- Remercie également les 5 techniciens pour leur investissement lors des plateaux de Noël et Jacky BOU-CHARD pour sa participation et son parfait déguisement, cette opération sera à renouveler.
- Réaffirme sa position quant au respect du règlement sur la participation des joueuses U15.

Laurent BERNARD :

- Indique qu'une réunion sera organisée en début d'année concernant les cycles foot.
- Annonce que Nicolas TREPKA participera à une formation sur les sports collectifs.

Sébastien LEMERCIER :

- Etablit un rapide point sur les actions PPF en cours sur tout le territoire.
- Annonce qu'il décentralise sur les terrains alentours les actions techniques au vu de l'état critique du terrain du stade de la Baratte à Nevers.

Nicolas TREPKA :

- Indique avoir rencontré le Journal du Centre avec Alain ALDAX pour un projet de critérium Futsal obligatoire pour les clubs de D1.

- Précise que, pour intervenir dans les écoles, la DSDEN demande obligatoirement un éducateur titulaire d'une carte professionnelle.

Alain ALDAX :

- Annonce qu'il n'y aura pas de critérium Futsal Seniors cette année puisque seulement 3 clubs se sont inscrits, Guéigny-Urzy, Chatillon et St Saulge.
- Félicite l'Equipe Technique Départementale du District pour leur victoire contre celle de Château-Chinon-Arleuf lors de la soirée Futsal organisée le 30 novembre dernier.

Rappel date AG

AG Fédérale (Paris) : 7 janvier 2023

Bureau : lundi 16 janvier 2023 à 17h

Comité de Direction : mercredi 1^{er} février à 18h

Pour clôturer cette séance, la Présidente présente tous ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année à l'ensemble des participants et leurs proches.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 08h30.

La Présidente : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.